

ENVIRONNEMENT

Déchets de chantier : réduisez la facture !

Gérer les déchets occasionnés par un chantier représente un coût non négligeable pour les entreprises. Certaines s'organisent, avec succès, pour réduire ce poste budgétaire.

Les déchets de chantier pèsent lourd pour les entreprises de construction : 360 millions de tonnes en 2006, selon le ministère de l'Ecologie. Premier producteur de déchets, le BTP peine à les gérer efficacement. En cause, le maillage inégal des centres de tri et de recyclage sur le territoire et le manque de coordination entre les acteurs. «Le donneur d'ordre doit donner des consignes précises au moment de la commande sur le tri des déchets, et passer sur le chantier pour voir si elles sont respectées. Ce qui n'est pas toujours le cas», souligne Philippe Mucchielli, directeur du Cnidep (1).

Réglementation accrue

Une bonne gestion des déchets s'impose d'autant plus que la réglementation va se durcir. D'ici 2020, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets de construction et de démolition devront atteindre, en poids, un minimum de 70%. D'ores et déjà, les entreprises disposent de nombreux outils pour optimiser la gestion de ces déchets et en réduire le coût. A commencer par un site Internet (2) qui permet de repérer dans chaque région les centres de traitement. Le schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets de chantier (Sosed) de la FNTP, et la recommandation T2-2000 de la FFB, en accès libre sur les sites des deux fédérations,

sont autant de supports pratiques destinés aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises. L'Ademe a également publié un guide «Prévenir et gérer les déchets de chantier».

«Il est possible de recycler sur le chantier même, remarque Stéphane Rutard, chef du service environnement et développement durable à la FNTP. Les canaliseurs, avec l'aide d'un crible et d'un godet malaxeur, convertissent directement les déblais en remblais.» Une gestion collective des déchets de peinture a été développée dans plusieurs régions et départements par la FFB, la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat) et la Capeb. «Les entreprises mutualisent ainsi leurs gisements pour faire baisser les coûts auprès des prestataires, et assurent la traçabilité de leurs déchets», explique Laurent Château, ingénieur au service Prévention et gestion des déchets de l'Ademe. La grande tendance est aussi à l'écoconception des chantiers, «pour prévoir la bonne quantité de matériaux, éviter les excédents, les mettre en œuvre de façon adéquate et appliquer des bonnes pratiques pour minimiser les déchets», détaille Stéphane Rutard. Utiliser les quantités justes pour réduire les déchets, une bonne voie d'économies ! ■ Coralie Donas

(1) Centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises.

(2) www.dechets-chantier.ffbatiment.fr



DIDIER LENOIR
Métallerie Lenoir
(80 salariés)
Construction métallique

GUILLAUME ATGER/LE MONITEUR

INNOVER

Réduire les déchets à la base

La métallerie Lenoir, 80 salariés, fait partie des entreprises qui ont été convaincues par la démarche «Construire propre», initiée en 2005 par des acteurs du logement et de la construction en région Rhône-Alpes. L'initiative vise à améliorer la qualité et la propreté des chantiers, dont l'évacuation des déchets constitue un objectif important. «Nous avons commencé à réfléchir aux déchets que nous produisons, et comment les diminuer, rapporte Didier Lenoir, président de l'entreprise. Nous nous sommes mis alors à réduire nos déchets à la source. Plutôt que d'emballer nos ouvrages de films plastique ou protections en polystyrène pour les livrer, nous disposons désormais de pupitres spéciaux en acier ou en bois, qui sont réutilisables. Cela facilite également la manutention.» Sur les chantiers, les équipes de l'entreprise ont pour mission de récupérer les déchets et de les trier dans les contenants adaptés, puis de les ramener au dépôt. Les rebus dangereux sont triés, l'aluminium et l'acier sont revendus.

«Nous sommes organisés pour cela, nous disposons d'outils adaptés

LES MOYENS

L'entreprise fabrique ses propres conditionnements réutilisables.

pour récupérer et stocker les déchets sur les chantiers. Nous ne perdons pas d'argent par rapport à une non-gestion des déchets. Mais nous militons pour que les dépenses de déchets sortent du compte prorata», précise encore Didier Lenoir.